



Alsace

Déclaration liminaire CAPA des COP/DCIO du 16 décembre 2016 Promotions

Les travaux de création du nouveau corps des psychologues de l'Education nationale sont désormais achevés. Le décret statutaire créant ce corps sera publié au terme des consultations auprès du Conseil supérieur de la fonction publique et de l'examen par le Conseil d'Etat. Nous l'avons déjà dit, ce corps unique ne l'est qu'en théorie et sur le terrain le grand corps de psychologues de la maternelle à l'université aura bien besoin d'un ancrage de proximité pour partager culture et pratiques professionnelles. Quelle maison commune pour rassembler 1er et 2nd degré ? Pour l'heure, ce ne sont que petits arrangements avec l'existant. Chacun reste chez soi avec ses différences, ne serait-ce que sur le temps de travail et le niveau des indemnités. Et finalement, que sait-on de l'évolution réelle de nos missions et de nos conditions d'exercice dans ce cadre ?

Nos inquiétudes sont loin d'être levées.

Pour le 2nd degré, le corps des conseillers d'orientation-psychologues disparaîtra pour celui des psychologues de l'Education nationale, spécialité « Education, Développement et Conseil en Orientation scolaire et professionnelle » (EDCO).

Nous le réaffirmons : le changement d'intitulé professionnel ne sera pas sans conséquence sur la représentation et les attentes de notre public, de nos partenaires du système éducatif et des organismes extérieurs, des jeunes et de leurs familles.

Les annonces récentes concernant les futurs DCIO ne sont pas pour nous rassurer sur l'avenir des CIO

- Pas de néo DCIO cette année (le tableau d'avancement à la fonction ne servant en 2017 qu'à l'accès à la hors classe de 10% des promouvables COP)
- Pas de passage automatique à la Hors Classe pour un PsyEn qui deviendra DCIO. Une perte d'attractivité certaine pour la fonction.

Pour nous, ce sont des mesures qui mettent à mal le réseau des CIO. On va ainsi en 2017-2018 fragiliser bon nombre de CIO non pourvus par des DCIO titulaires formés et reconnus.

Quant à la concertation académique sur la carte cible, elle a pris du retard et n'a tenu à ce jour aucune de ses promesses :

- Les groupes de travail mis en place ont été des lieux d'échanges de constats et de ressentis, mais n'ont apporté aucune proposition argumentée reposant sur des données fiables.
- La seule chose affirmée et réaffirmée est qu'il ne doit rester que 11 CIO sur 14, même si les 11 devaient coûter plus cher que les 14 : Lorsqu'il a été avancé que les coûts seraient moins élevés pour les loyers des **deux** CIO de Mulhouse (situation actuelle : 1 petit CIO de 7 COP hébergé gratuitement depuis très longtemps et il ne semble pas y avoir de raison que cela change et 1 CIO plus grand 10 ou 11 COP logé en cité administrative) que ce que coûterait un loyer pour un local suffisamment grand pour rassembler les deux services, cette remarque a été balayée par une affirmation purement rhétorique : pourquoi 2 CIO à Mulhouse alors qu'un seul suffirait ? Aucune prise en compte de l'augmentation massive des frais de déplacements dans le cadre de la fermeture de CIO ruraux : ce ne sont pas les mêmes enveloppes budgétaires...

La concertation proposée n'a en aucun cas été une analyse rigoureuse visant une prise en compte globale et réelle des besoins et de l'impératif d'un maillage territorial au plus proche des réalités différencieras mais plutôt une instance formelle visant à faire accepter aux personnels des schémas écrits d'avance.

Nous avons pris acte avec satisfaction de la décision de Madame la Rectrice annoncée au CTA du 29

novembre de surseoir à sa prise de décision et sa demande de poursuite de concertation sur deux volets : l'étude plus concrète de solutions alternatives et la réunion du 3^{ème} groupe de concertation initialement prévu concernant les ressources humaines. Nous n'avons pas eu connaissance à ce jour des modalités de participation à ce groupe, mais il nous semble qu'à minima les élus CAPA représentant les personnels et des représentants du CTA doivent en faire partie.

Nous refusons des fermetures de CIO arbitraires qui loin de générer des économies budgétaires, priveront des usagers de l'accès au service public d'orientation de proximité.

C'est la dernière fois aujourd'hui que cette CAPA se réunit dans cette configuration et avec ces modalités de travail. Nous souhaiterions connaitre les modalités envisagées dans le fonctionnement des futures CAPA et remercier les personnels gestionnaires pour leur disponibilité et leur efficacité.

Les élus SGEN-CFDT siégeant à la CAPA COP/DCIO

Dominique BERNE

Georgette KOHLER

Virginie KEITH

Béatrice SAPHY

David SCHWAB

Christophe FENNINGER